

Ulrich Heininger

# Hépatite B en pédiatrie

Un article de la série «Questions sur la vaccination»

De nombreux médecins de famille sont confrontés chaque jour au thème de la vaccination. Alors que beaucoup d'aspects relèvent de la routine, des questions délicates se posent toujours. Il y a sûrement des collègues qui sont de véritables experts en vaccination. Cette série s'adresse volontairement aux médecins manquant encore d'expérience et elle se concentre sur les points pour lesquels les recommandations de la commission fédérale pour les vaccinations n'apportent pas toujours une réponse simple. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions concernant la vaccination. Envoyez vos e-mails à office[at]primary-care.ch

## Question de la rédaction de PrimaryCare

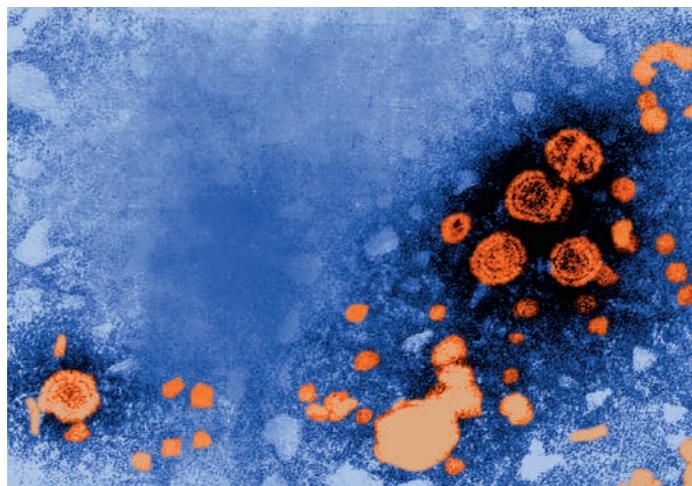
*En tant que médecin de famille qui examine et vaccine régulièrement des nourrissons, je n'ai pas encore pu me résoudre à pratiquer la vaccination de base contre l'hépatite B chez tous les nourrissons. Bien évidemment, je la réalise à la demande des parents et la recommande également à toutes les familles immigrantes. Il est toujours possible de se faire vacciner contre l'hépatite B plus tard dans les établissements d'enseignement secondaire. Je constate toutefois que mes collègues pédiatres administrent volontiers le vaccin contre l'hépatite dans le cadre des vaccinations de base.*

*Quelles bonnes raisons justifient l'approche des pédiatres?*

## Commentaire de l'expert

La vaccination contre l'hépatite B, combinée aux vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite et l'*haemophilus influenzae* de type B (hib), à l'aide d'un vaccin hexavalent («vaccination 6-en-1») présente divers avantages:

- Protection précoce du nourrisson sans injection supplémentaire; dès l'enfance, il existe un risque de contamination par le virus de l'hépatite B, par ex. en cas de contact avec du sang infecté (il suffit de quantités microscopiques). Environ 1% de la population suisse a une hépatite B chronique, en le sachant ou non, et est donc contagieuse.



**Figure 1**  
Microscopie électronique en transmission d'un virion d'Hépatite B aussi connu sous le nom de la particule de Dane. Image: CDC / Dr. Erskine Palmer

- Bonne observance en raison du recours élevé aux autres vaccinations de base lors de la première année de vie («il ne faut pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même»).
- Manque de preuves indiquant une diminution de la protection vaccinale; il n'y a donc aucun intérêt à attendre l'adolescence pour se faire vacciner.

Toutefois, le programme suisse de vaccination contre l'hépatite B (chez les individus âgés de 11 à 15 ans en priorité) rencontre un grand succès, si bien qu'il n'est pas absolument nécessaire de vacciner contre l'hépatite B tous les nourrissons dès l'âge de 2 mois. Mais il s'agit d'une possibilité.

## Correspondance:

Prof. Ulrich Heininger  
Leitender Arzt  
Pädiatrische Infektiologie und Vakzinologie  
Universitäts-Kinderspital beider Basel (UKBB)  
4031 Basel, ulrich.heininger[at]ukbb.ch